

Duplicata

GREFFE  
DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
D'ORLEANS

R E C E P I S S E D E D E P O T

44 RUE DE LA BRETONNERIE -  
45000 ORLEANS  
SERVICE SOCIETES 02.38.78.07.18 / 02.38.78.07.20  
SERVICE COMMERCANTS 02.38.78.07.16 - MINITEL 08.36.29.11.11

CABINET VAZEL

4 ALLEE RENE HIREL  
KHEOPS 2  
35000 RENNES

V/REF : MV/APB  
N/REF : 2000 B 17 / A-2821

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLEANS CERTIFIE  
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 05/08/2002, SOUS LE NUMERO A-2821,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 28/06/2002

MODIFICATION DE(S) COMMISSAIRE(S) AUX COMPTES

... CONCERNANT LA SOCIETE  
2 MB DISTRIBUTION  
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
29 RUE DE MONTARAN  
45400 FLEURY LES AUBRAIS

R.C.S ORLEANS 413 221 730 (2000 B 17)

LE GREFFIER

## **2MB DISTRIBUTION**

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 Euros  
Siège social : FLEURY LES AUBRAIS (Loiret) - 29 rue de Montaran  
RCS ORLEANS 413 221 730

-=-

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **DU 28 JUIN 2002**

L'an deux mil deux , le vingt huit juin, à dix sept heures, au siège social, les actionnaires de la Société 2MB DISTRIBUTION, Société par Actions Simplifiée au Capital de 40 000 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance.

L'Assemblée réunissant plus de la moitié des actionnaires peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par le Président :

- Monsieur Jean-Yves MOLLO

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

- changement des commissaires aux comptes titulaire et suppléant

- pouvoir pour les formalités

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, consécutivement à la démission de la société KPMG et de Monsieur CARNIS de leurs fonctions de commissaires aux comptes titulaire et suppléant, décide de nommer en qualité de nouveaux commissaires aux comptes de la société :

- société COGEP,  
exerçant à SAINT DOULCHARD (18230), Route d'Orléans, BP 55  
en tant que commissaire aux comptes titulaire

- Monsieur Yves BARDON,  
exerçant à SAINT DOULCHARD (18230), Route d'Orléans, BP 55  
en tant que commissaire aux comptes suppléant

en remplacement de :

- La société KPMG  
exerçant à 8 rue Albert 1er, 45 000 ORLEANS  
Commissaire aux Comptes titulaire,

- Monsieur CARNIS Jean Claude  
exerçant à 4 allée Albert Meary, 18 000 BOURGES  
Commissaire aux Comptes suppléant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La société COGEP et Monsieur Yves BARDON, absents, ont préalablement à l'assemblée, par lettre déclarés accepter leur mandat.

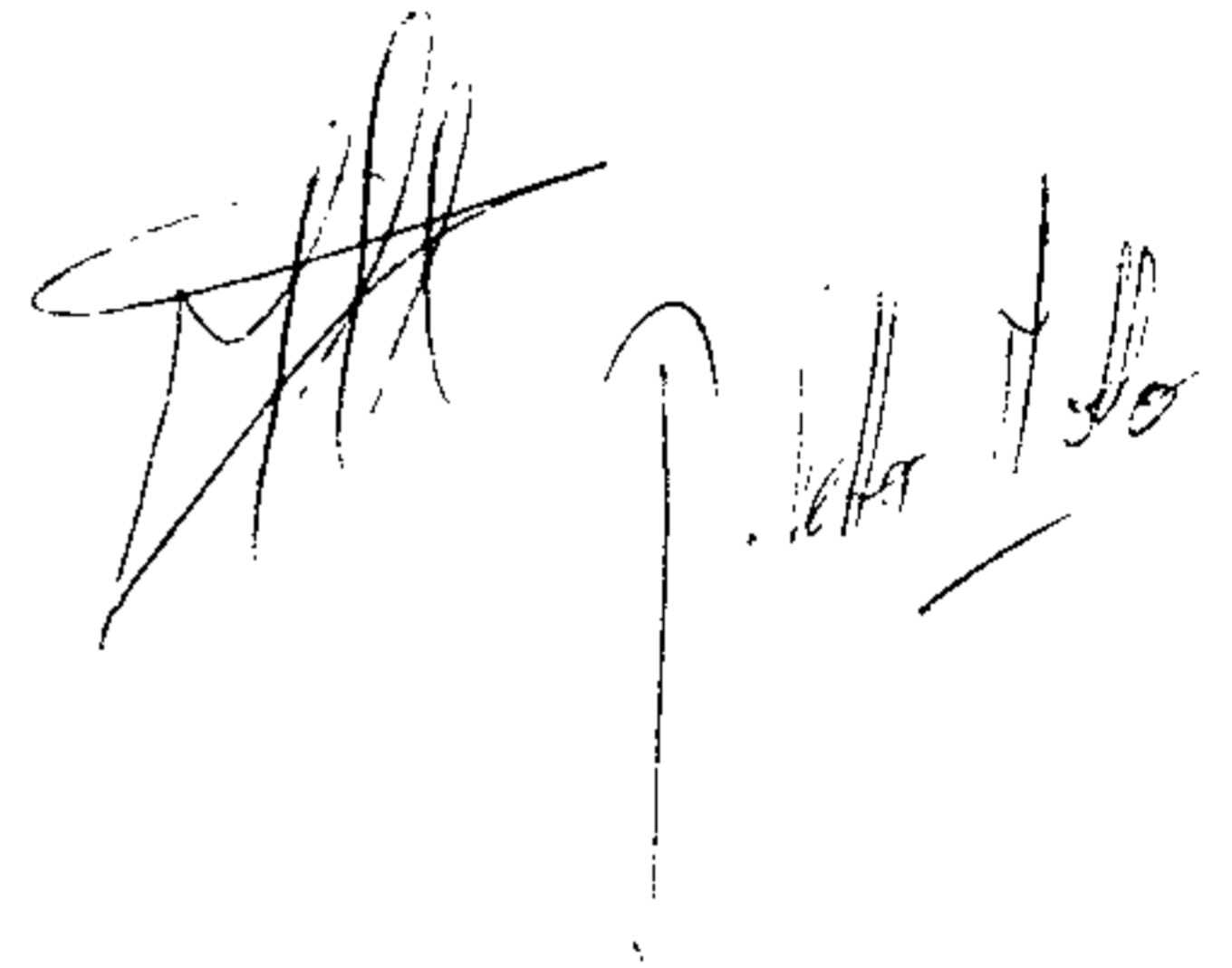
**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales subséquentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

-=-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et le présent procès-verbal a été signé par tous les actionnaires présents.

Handwritten signatures and initials in black ink, including a large signature on the left and several smaller initials on the right.